

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON.

Année 1856.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME TROISIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,
rue Centrale-St-Pierre, 20.

1856.



NOTES POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE

L'AGNATHUS DECORATUS.

DESCRIPTION

DE LA

LARVE ET DE LA NYMPHE DE L'AGNATHUS DECORATUS.

PAR

E. MULSANT et Cl. REY.

(Mémoire lu à la Société Linnéenne de Lyon, le 13 juin 1855.)

LARVE.

Corpus elongatum, leviter convexum, parce ciliato-pilosellum, luteo-testaceum, tenuissime longitudinaliter canaliculatum, segmentis duodecim præter caput compositum; hoc verticali; segmentis tribus primis, ultimisque tribus cæteris majoribus; ultimo granulato, apice profunde biforcato et bihamato. Pedes sex, triarticulati.

Long. 0,006 — 0,007 (2 1/2 à 2 3/4 lignes).

Corps allongé, légèrement convexe, d'une couleur testacée; marqué sur son milieu d'un sillon longitudinal très-fin qui parcourt tous les segments, excepté la tête; finement et obsolètement chagriné en travers; cilié de quelques longs poils pâles, disposés principalement sur six séries longitudinales: la première marginale, formée d'un seul poil pour chaque segment; la deuxième sur les côtés, formée de deux poils pour chaque segment; la troisième dorsale formée de la même manière que la précédente.

Tête verticale, déprimée sur le front, où elle présente deux sillons arqués en dedans, convergeant à l'occiput, et se recourbant intérieurement sur eux-mêmes à leur extrémité comme pour former une espèce de boucle elliptique; obsolètement chagrinée, transversalement ridée en avant; arrondie sur les côtés qui sont faiblement gibbeux vers l'insertion des antennes, d'où elle se rétrécit brusquement; ciliée de quelques longs poils pâles; d'un jaune testacé, avec la partie antérieure et l'épistome plus obscurs; celui-ci légèrement échancré. *Labre* transversal, largement arrondi au sommet, dont le bord présente sur son milieu une très-faible pointe ou angle obtus; d'un roux de poix testacé; cilié de six à huit poils brillants, jaunâtres. *Mandibules* cornées, assez courtes, solides, d'un roux de poix testacé, avec le sommet plus obscur. *Palpes maxillaires* testacés, de trois articles apparents, diminuant graduellement d'épaisseur: les deux premiers courts, le troisième aussi long que les deux précédents réunis. *Palpes labiaux*, menton et lèvre inférieure d'un testacé très-pâle. *Yeux* nuls ou non apparents.

Antennes insérées sur une espèce de tubercule court ou bourrelet; d'un testacé de poix; de trois articles apparents: le premier court, épais; le deuxième un peu moins épais, mais d'une moitié plus long que le précédent; le dernier très-petit, subulé, tronqué.

Les trois segments thoraciques qui portent les pieds, plus grands que les suivants: le premier d'un tiers plus grand que le deuxième, en carré transversal, postérieurement rétréci; offrant, à chaque série, un fascicule de poils de plus que dans les autres segments; les deuxième et troisième subégaux, transversaux, plus larges en arrière qu'en avant; ce dernier postérieurement plus large que le précédent.

Les six premiers segments abdominaux courts, transversaux, allant graduellement en s'élargissant un peu, épaissis en bourrelet sur les bords, et présentant chacun vers l'angle antérieur un

petit stigmatte arrondi, ombiliqué; marqués chacun postérieurement d'un léger sillon transversal s'affaiblissant et disparaissant sur le dos, et en outre, sur les côtés d'une impression oblique, oblongue, assez marquée.

Les trois derniers segments allant en se rétrécissant un peu, plus grands que les précédents, à stigmates semblables, à bourrelets moins épais. Le pénultième plus long que le précédent et un peu plus lisse. Le dernier un peu plus long que le pénultième, convexe, granuleux; à bord postérieur subbissinuellement tronqué, tranchant; creusé en dessus de deux fossettes arrondies, profondes, obscurcies, et en outre armé latéralement de deux crochets solides, recourbés en haut, rembrunis à leur pointe; garni en dessus et principalement sur les côtés de quelques longs poils, d'un jaune pâle.

Dessous du corps déprimé, testacé, obsolètement chagriné en travers. Le segment anal plat, marqué à la base d'une petite strie longitudinale, obscure; orné au sommet de deux petits sillons sémi-lunaires, joignant la tranche apicale qui est rembrunie.

Pieds assez courts, insérés sur un prolongement coxal, assez développé, conique, composé de trois ou quatre pièces; d'un testacé de poix; garnis de quelques rares poils jaunâtres; composés de trois articles: le premier un peu plus large au sommet où il est tronqué; le deuxième un peu moins épais et presque aussi long que le premier, un peu plus étroit vers l'extrémité; le troisième en forme d'ongle recourbé en dedans, fortement réuni au précédent, avec lequel il semble ne faire qu'un.

Obs. Cette larve dont tous les anneaux et tous les organes sont plus ou moins rétractiles, présente plus ou moins de rides ou plis à son épiderme, suivant la tension qu'éprouve celui-ci dans les divers mouvements du corps. Quand elle est près de se transformer elle devient plus courte, plus épaisse et beaucoup plus voûtée.

NYMPHE.

La *Nymphe*, dans laquelle on reconnaît facilement l'insecte parfait, est assez convexe. La *tête*, infléchie en dessous, est fortement engagée dans le prothorax. Les *yeux*, assez gros, sont à moitié voilés par les bords de celui-ci. Les *patpes* sont tous libres. Les *antennes* dont on compte distinctement tous les articles, rejetées en arrière le long des côtés du prothorax, viennent s'appliquer, par leur sommet, contre les cuisses intermédiaires. Les *élytres*, repliées sous le corps, dont elles atteignent les deux tiers de la longueur, présentent sur les côtés deux plis longitudinaux, parallèles. Les *segments thoraciques* répondant aux *mésosternum* et *métasternum*, sont faiblement convexes, tandis que les *segments abdominaux* le sont assez fortement en travers. Ceux-ci sont au nombre de six, et le segment anal, arrondi à son sommet, laisse dépasser en arrière un lobe large, déprimé, terminé par quatre lanières, dont les intermédiaires courtes, rapprochées l'une de l'autre, subparallèles; les extérieures divergentes, beaucoup plus longues, spiniformes.

Les *pièds antérieurs* et *intermédiaires* sont en dehors des élytres contre lesquelles ils sont appliqués, à l'exception des tibia et tarse antérieurs qui s'en détachent un peu. Les *tarses* présentent distinctement tous leurs articles, et même leurs crochets. Les *pièds postérieurs* se trouvent engagés sous les élytres, à l'exception des genoux qui les débordent sensiblement.

La larve de l'*Agnathus decoratus* se rencontre, ainsi que l'insecte parfait, au bord des rivières, dans les vieilles souches d'aulne. Elle vit en compagnie du *Rhizophagus coruleus* et d'un *Bostrichus* (*Bostrichus alni*), dont nous avons donné ci-devant la description. Suivant toutes nos présomptions, elle doit être parasite des larves de ce dernier xylophage, car nous l'avons souvent trouvée mêlée à celles-ci et au fond des galeries qu'elles

s'étaient creusées dans l'intérieur du bois. Les larves des *Rhizophages*, trop petites et trop déprimées, ne sauraient pratiquer des chemins suffisants pour laisser passage à une larve du volume de celle de l'*Agnathus*. D'ailleurs leurs petites galeries, peu profondes, ne s'écartent guère de la surface de l'aubier à laquelle elles sont parallèles, et c'est le plus souvent dans le cœur même du bois que nous avons surpris la larve de l'*Agnathus*.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

- Fig. 4 — Larve grossie de l'*Agnathus decoratus*.
— 2 — Tête grossie de la même.
— 3 — Segment anal de la même, vu par dessus.
— 4 — Nymphe de l'*Agnathus decoratus*.
-